



Le salon des homo-fictions

GARDEN PARTY

11 & 12 AVRIL 2026

PARIS MONTREUIL EXPO - MONTREUIL / PARIS

Informations Professionnels

1) INSCRIPTION ET PAIEMENT

Les inscriptions se font uniquement par e-mail, jusqu'au 16 janvier 2026 inclus.

Merci de remplir le bulletin à l'aide d'[Adobe Acrobat Reader](#) pour pouvoir apposer une signature électronique et le renvoyer par e-mail à elisa@mevevent.com

L'envoi de votre bulletin vaut acceptation des CGV.
Le responsable du stand devra joindre une photocopie de sa pièce d'identité.

Votre stand doit être exclusivement composé de produits d'homo-romance.

Les informations de paiement vous seront communiquées avec la facture.

Le prix total de la participation doit être intégralement réglé dans un délai maximum d'un mois à compter de la réception de la facture. Au-delà, nous ne saurions vous garantir un stand.

2) PRÉSENTATION EXPOSANT

Chaque exposant sera présenté sur le site de la Y/CON avec pour appui son logo et les liens de ses sites et réseaux sociaux. Lors de votre inscription, vous serez amené à cocher dans le bulletin les items représentant au mieux votre stand, ils seront ensuite mentionnés sur le site pour vous présenter.

Vous devrez nous fournir un visuel au format .jpeg ou .png en **300 x 300 pixels**, en couleur ou N/B, que vous devez joindre à votre dossier d'inscription. Sans ce visuel, votre dossier ne sera pas entièrement validé.

À noter qu'une fois ces informations envoyées, aucune modification ou correction ne pourra être apportée.

3) MODULES

DÉSIGNATION		TVA	TARIF HT	TARIF TTC
DROITS D'ADMISSION à ajouter à chaque commande de stand		10%	30 €	33 €
MODULE	P1 : 2,40m - 1 table (1,80m x 0,76m) - 1,50m derrière la table 2 cloisons mobiles + 2 chaises + 2 bracelets	20 %	550 €	660 €
	P2 : 3,60m - 2 tables (1,80m x 0,76m) - 1,50m derrière la table 4 cloisons mobiles + 3 chaises + 3 bracelets	20 %	770 €	924 €
	P3 : 6,00m - 3 tables (1,80m x 0,76m) - 1,50m derrière la table 6 cloisons mobiles + 4 chaises + 4 bracelets	20 %	1050 €	1260 €
	P4 : 7,80m - 4 tables (1,80m x 0,76m) - 1,50m derrière la table 7 cloisons mobiles + 4 chaises + 4 bracelets	20 %	1400 €	1680 €
	P5 : 9,60m - 5 tables (1,80m x 0,76m) - 1,50m derrière la table 9 cloisons mobiles + 4 chaises + 4 bracelets	20 %	1680 €	2016 €
	P6 : 11,40m - 6 tables (1,80m x 0,76m) - 1,50m derrière la table 11 cloisons mobiles + 4 chaises + 4 bracelets	20 %	2000 €	2400 €
	Espace nu au m² : 2 bracelets, prix valable pour 1m²	20 %	110 €	132 €

4) OPTIONS

DÉSIGNATION		TVA	TARIF HT	TARIF TTC
OPTIONS	BRACELETS EXPOSANTS	10%	30 €	33 €
	CHAISE	20 %	8,50 €	10,20 €
	CLOISON	20 %	40 €	48 €
	WIFI	20 %	35 €	42 €
	ÉLECTRICITÉ (puissance max 3KW)	20 %	318,34 €	380,01 €
	PARKING	10 %	50 €	55 €
	INVITATION SAMEDI	10 %	10 €	11 €
	INVITATION DIMANCHE	10 %	8,50 €	9,35 €
	INVITATIONS NOMINATIVES AUTEUR·ICES EN DÉDICACES, tarif par jour	10 %	6 €	6,60 €
	NAPPE NOIRE M1, tarif valable pour 2,60 m x 1,50 m	20 %	25 €	30 €
	TABLE 1M20, utilisable dans le fond du stand ou dans un angle	20 %	16,67 €	20 €
	NOUS GÉRON VOTRE FILE DÉDICACES vos sessions dédicaces, sur réservation, dans notre billetterie (dédicaces gratuites)	20 %	25 €	30 €

5) OPTIONS COMMUNICATION

Nous proposons des options de communication pour mettre en avant, votre nom, votre stand, vos produits, une publicité...

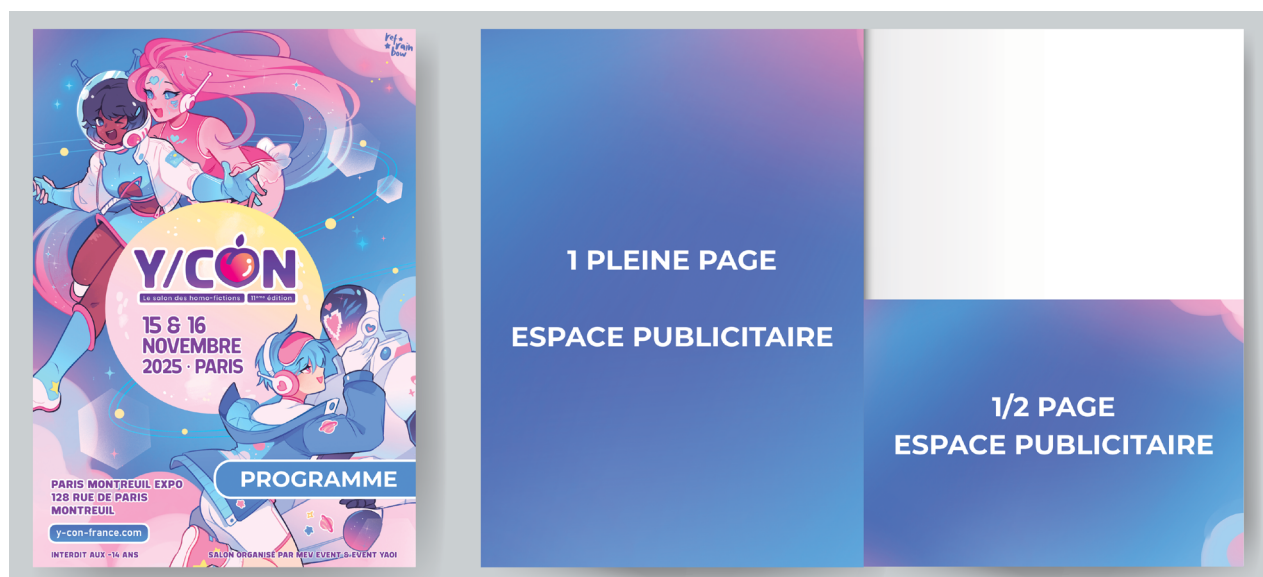
WEB : concerne notre site internet, en slider ou en encart fixe.

IMPRESSION : le plan/programme de la convention change de forme. Nous mettons en place un catalogue détaillant, le plan, le programme et vous permettant de faire de la pub sous différentes formes.

KAKÉMONO : promotion pendant le salon.

Détails et tarifs ci-dessous. Les quantités affichées sont les quantités de chaque produit disponible au global.

PRODUITS	DESCRIPTIONS	QUANTITÉ	TARIF HT	TARIF TTC
WEB				
Slider - 2e position	Bandeau sur notre site 1920 x 1080 px 1 à 2 boutons : liens externes à nous fournir	1	100 €	120 €
Slider - 3e position	Bandeau sur notre site 1920 x 1080 px 1 bouton : lien externe à nous fournir	1	75 €	90 €
Encart publicitaire	Sur la page d'accueil, sous les premières informations Dimensions du visuel : 500 x 500 px	4	250 €	300 €
IMPRESSIONS				
4e de couverture	2 000 exemplaires distribués. 28 à 32 pages, avec agrafes. Format fermé : 17 cm (L) x 25 cm (H), 5mm de fond perdu, par de traits de coupe	1	290 €	348 €
3e de couverture	2 000 exemplaires distribués. 28 à 32 pages, avec agrafes. Format fermé : 17 cm (L) x 25 cm (H), 5mm de fond perdu, par de traits de coupe	1	160 €	192 €
Double page, en face à face	2 000 exemplaires distribués. 28 à 32 pages, avec agrafes. Format fermé : 17 cm (L) x 25 cm (H), 5mm de fond perdu, par de traits de coupe	1	160 €	192 €
Publi-reportage : pleine page	2 000 exemplaires distribués. 28 à 32 pages, avec agrafes. Format fermé : 17 cm (L) x 25 cm (H), 5mm de fond perdu, par de traits de coupe Repotage écrit par vos soins. 1 à 3 visuels (totalité 25% du texte) Relecture et validation de texte par nos soins	2	150 €	180 €
Pleine Page	2 000 exemplaires distribués. 28 à 32 pages, avec agrafes. Format fermé : 17 cm (L) x 25 cm (H), 5mm de fond perdu, par de traits de coupe	3	100 €	120 €
1/2 page	2 000 exemplaires distribués. 28 à 32 pages, avec agrafes. Format fermé : 17 cm (L) x 25 cm (H), 5mm de fond perdu, par de traits de coupe	2	70 €	84 €
1/4 page	2 000 exemplaires distribués. 28 à 32 pages, avec agrafes. Format fermé : 17 cm (L) x 25 cm (H), 5mm de fond perdu, par de traits de coupe	1	40 €	48 €
Mise en avant dans la liste des exposants, avec le plan	Mise en avant de votre stand dans la liste des exposants En top position : votre logo + le nom de votre stand + N° et Nom de rue attribué à votre stand sur le plan 2 000 exemplaires distribués. 28 à 32 pages, avec agrafes. Format fermé : 17 cm (L) x 25 cm (H), 5mm de fond perdu, par de traits de coupe	6	25 €	30 €
Distribution de votre flyers dans le programme	2 000 exemplaires distribués. 28 à 32 pages, avec agrafes. Format fermé : 17 cm (L) x 25 cm (H), 5mm de fond perdu, par de traits de coupe Impression du flyer par vos soins, au format A5 recto ou recto/verso	2	150 €	180 €
KAKÉMONO				
Kakemono à l'entrée de la salle	Visible pour toutes les entrées et sorties. Impression par vos soins : 100 x 200 cm	1	150 €	180 €
Kakemono dans la salle	À l'espace restauration. Impression par vos soins : 100 x 200 cm	2	115 €	138 €



6) EMPLACEMENTS

Le plan est disponible en même temps que les bulletins.

Les allées de stands sont représentées par des zones grises. En bas du plan, se trouve l'échelle des différents modules. *(Tous les contours noirs sont des murs.)*

La validation des emplacements est traitée dans l'ordre d'arrivée des dossiers. Le plan pourrait ne plus être à jour quand vous enverrez votre dossier, la nouvelle version vous sera communiquée à la réception de votre dossier d'inscription.

Le stand ne peut pas faire plus de 4 m de haut. Si votre stand fait plus de 2m40 de haut, merci de nous prévenir (certains emplacements ne peuvent pas dépasser cette hauteur).

7) LISTE DES PIÈCES À JOINDRE

Pour que votre inscription soit validée, merci de vérifier lors de l'envoi de votre bulletin que les documents suivants sont bien joints à votre e-mail :

- Bulletin d'inscription dûment complété et signé
- Visuel au format .jpeg ou .png en 300 x 300 pixels, en couleur ou N/B.
- Pièce d'identité recto/verso du responsable de stand
- Extrait Kbis de la société ou RNA si association

8) HORAIRES ET INSTALLATION

Samedi 11 avril 2026 :

7h – 9h : installation des stands
8h30 : entrée anticipée billet Cake
9h – 18h : ouverture au public
18h30 : fermeture aux exposants

Dimanche 12 avril 2026 :

8h – 9h : ouverture aux exposants
8h30 : entrée anticipée billet Cake
9h – 18h : ouverture au public
18h – 20h : démontage des stands

La Y/CON ouvre maintenant ses portes à **8h30 pour les billets Cake** qui bénéficient d'une entrée anticipée. Ces personnes disposent d'un espace dédié et d'une consigne au 3e étage, elles peuvent aussi bien rentrer directement dans le salon ou profiter de l'accueil dans leur espace.

L'installation se fera le vendredi 10 avril 2026.

Un système de roulement sera fait. Votre horaire vous sera donné précisément ultérieurement.

- **10h stands nus**
- **12h modules clé en main**

Un accès à l'espace de déchargement et au parking de la salle **est possible si vous en faite la demande à l'avance**. **L'inscription professionnel comprend une place de parking gratuite sous condition qu'elle soit demandée en amont.** Merci d'indiquer dans votre bulletin d'inscription si vous souhaitez avoir accès à l'espace de déchargement et si vous souhaitez garer votre véhicule.

- Pour les véhicules de moins de 2m une place numérotée vous sera attribuée.
 - Pour les véhicules de plus de 2m vous pourrez le stationner sur l'espace de déchargement dans la limite des places disponibles.
- Vous recevrez une autorisation de stationnement et de déchargement **à afficher obligatoirement derrière votre pare-brise.**

Si vous ne demandez pas un accès au parking, le déchargement s'effectuera via la voie Nouvelle Marcel Dufiche, par l'entrée principale de la convention. Une autorisation de déchargement sera à afficher obligatoirement derrière votre pare-brise.

Aucun exposant ni prestataire ne sera autorisé à décharger ou entrer avant l'heure autorisée. Ils seront renvoyés car leur stationnement dérangera le bon déroulé de l'installation et l'accès des autres prestataires.

ATTENTION :

Pour le bon déroulement de l'organisation, seules les personnes portant un bracelet au poignet sont autorisées dans les locaux avant 9h le samedi et le dimanche. Leur port est obligatoire au sein de la convention.

Le vendredi, l'accès se fait en fonction de votre demande par le parking ou la voie Nouvelle Marcel Dufiche.

Le samedi et le dimanche, le parking est ouvert jusqu'à 08h45 avec un point de contrôle pour vous remettre votre bracelet. Si vous venez sans véhicule l'accès exposants se fera via la voie Nouvelle Marcel Dufiche.

À partir de 08h46, le parking et le point d'accueil exposants seront fermés, la remise de votre bracelet se fera auprès de la billetterie à l'entrée principale.

Le Paris Montreuil Expo est fermé et sécurisé la nuit.

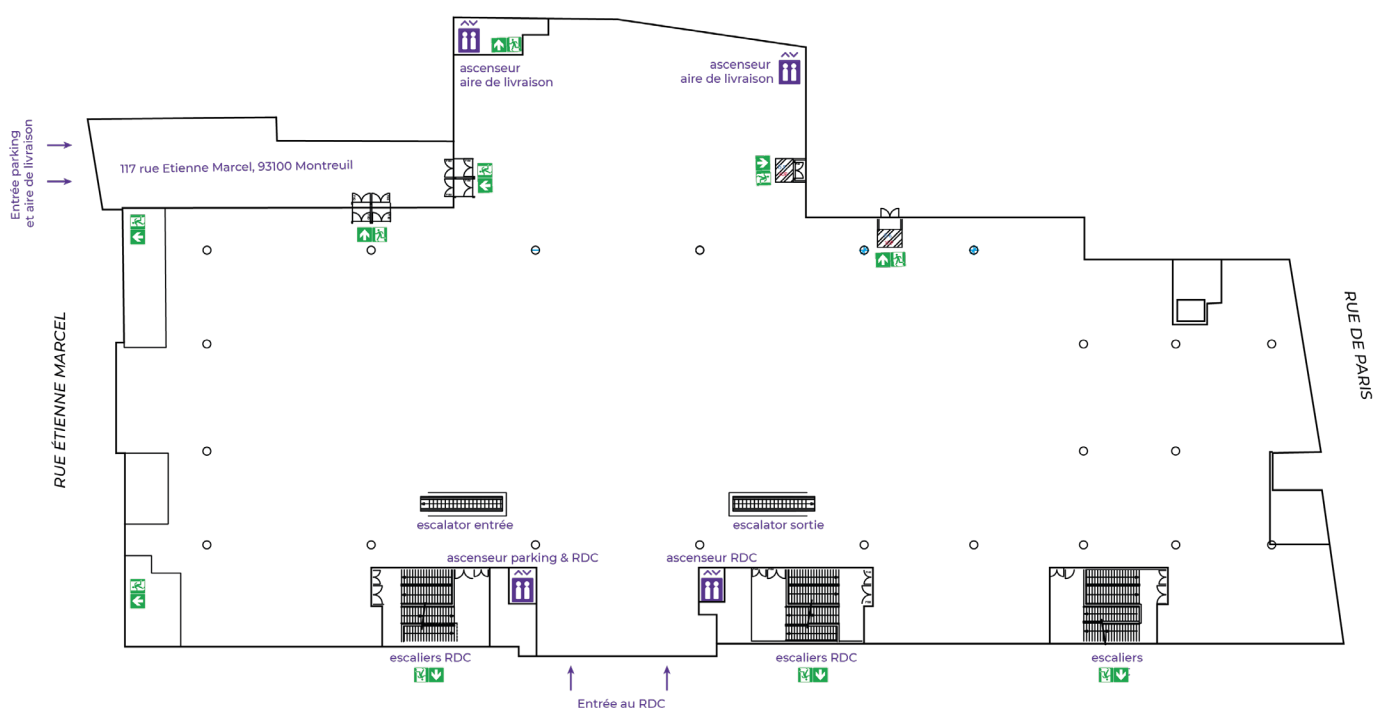
9) POINT EXPOSANTS

Le point exposants sera disponible dans le hall 2 entre les escalators. Il vous apportera assistance pendant le salon, vous pourrez acheter des options sur place.

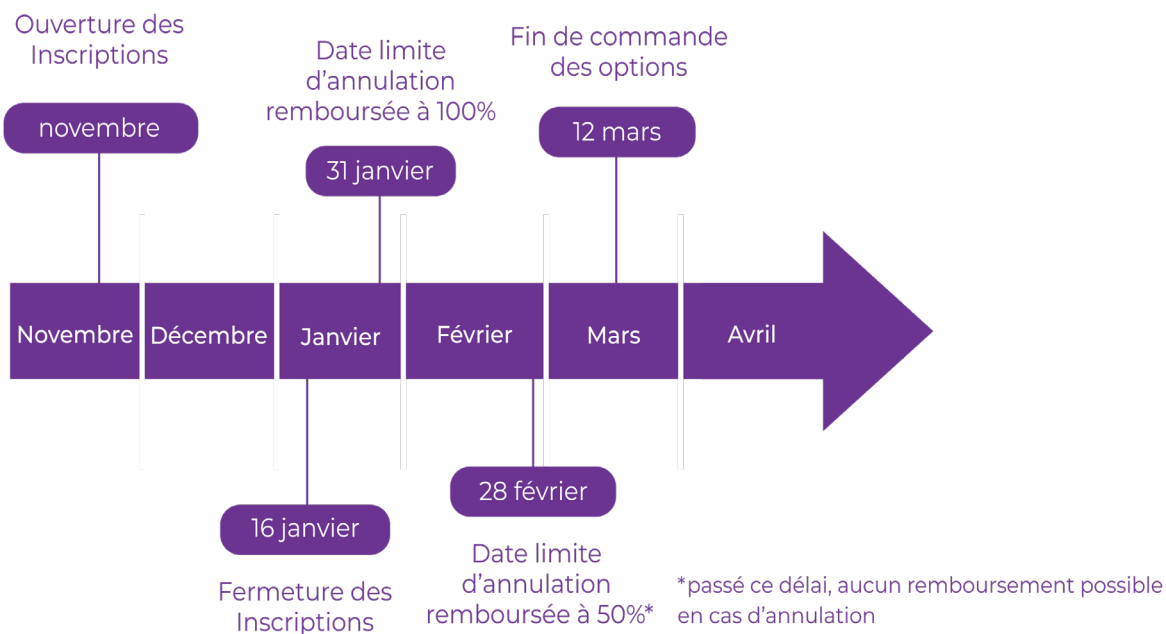
Horaires : samedi : 7 h - 18 h 30 / dimanche : 8 h - 18 h

Le cocooning sera à récupérer à la buvette, 2 boissons par jour (café, thé, jus d'orange), sans heure de passage. Il sera ouvert de 8h30 à 17h les deux jours.

10) ACCÈS



11) CALENDRIER



ARTICLE 1 – GÉNÉRALITÉS

La Y/CON Garden Party est organisée par **la société MEV EVENT et l'Association EVENT YAOI** et se déroulera les samedi 11 et dimanche 12 avril 2026 au Paris Montreuil Expo, situé au 128 Rue de Paris, 93100 Montreuil.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute inscription sans avoir à motiver leur décision, d'exclure tout exposant qui ne respecterait pas ce règlement, ou tout exposant dont l'activité ne lui semblerait pas conforme au thème de l'événement ou qui risquerait de compromettre le bon déroulement de la manifestation. Ceci sans qu'il puisse être demandé une quelconque indemnisation.

ARTICLE 2 – PARTICIPATION

Toutes les personnes présentes sur le stand doivent être majeures. À noter que les produits du stand doivent être **essentiellement composés de produits homo-romantiques et/ou homo-érotiques**. La participation à l'événement n'est effective que lorsque le dossier d'inscription a été envoyé dûment complété, les documents et logo demandés dûment envoyés et le paiement encaissé.

Des options peuvent être ajoutées après la validation de votre participation jusqu'au 12 mars 2026 inclus (date d'encaissement, non de réception de la demande), à l'exception de l'accès à l'électricité. Les dossiers sont acceptés à partir du jour de l'ouverture des inscriptions et ce jusqu'au 13 décembre 2025 ou obtention du quota maximum. Une fois ce quota atteint, une liste d'attente limitée sera créée.

Le prix total de la participation doit être intégralement réglé dans un délai d'un mois à compter de la réception de la facture. Si tel n'est pas le cas, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la participation.

Le responsable du stand inscrit sur le bulletin doit tenir personnellement son stand et ne pas céder ou sous-louer à un tiers tout ou une partie de son stand sans autorisation préalable des organisateurs, avant l'événement. **La société MEV EVENT et l'Association EVENT YAOI** encouragent le partage de stand par plusieurs entités du moment qu'elles en sont informées. En cas d'absence lors de l'événement, le responsable du stand peut désigner un remplaçant. Il devra impérativement prévenir **la société MEV EVENT** de ce changement avant le 12 mars 2026 inclus.

ARTICLE 3 – ANNULATION

Si l'exposant souhaite annuler son inscription, il devra le faire par lettre recommandée avec accusé de réception. Il pourra prétendre au remboursement intégral de son paiement jusqu'au 31 janvier 2026 inclus (cachet de la poste faisant foi). Du 1 février 2026 au 28 février 2026 inclus (cachet de la poste faisant foi), les organisateurs conservent à titre d'indemnité 50% du paiement, options comprises. Passé ce délai, en raison des frais engagés, aucun remboursement ne pourra être effectué. Il en va de même en cas d'absence de l'exposant à l'ouverture de l'événement. Les organisateurs se réservent le droit de disposer du module de celui-ci, sans que ce dernier ne puisse réclamer ni remboursement ni indemnité, et ce même si le stand est attribué à un autre exposant. En cas d'annulation de l'événement, le remboursement sera effectué sans intérêts et sans qu'aucun recours ne puisse être exercé contre les organisateurs. En cas de force majeure qui conduit à l'annulation de l'événement, aucun remboursement ne sera effectué et aucun recours ne sera recevable contre les organisateurs. Aucune indemnisation ne pourra être réclamée.

ARTICLE 4 – ORGANISATION

L'installation des stands se fera le vendredi 10 avril 2026 après-midi et la désinstallation de 18h00 à 20h00 le dimanche 12 avril 2026. Au cas où il vous faudrait partir plus tôt, merci d'informer au plus tôt le Responsable Exposants. Les exposants s'engagent à laisser leur stand propre pendant toute la durée de la convention. À cet effet, des sacs poubelles seront mis à disposition.

Le port du bracelet au poignet est obligatoire et permet aux exposants de circuler librement. L'altération du bracelet est strictement interdite.

Nous respecterons les conditions dédiées aux espaces accueillant du public en fonction des mesures sanitaires en vigueur au moment de l'événement.

Il est interdit d'avoir recours à une autre solution d'électricité que celle fournit par les organisateurs et la salle d'exposition (groupe électrogène...).

Il est de la responsabilité du stand de gérer toute file d'attente pouvant se former devant son stand et pouvant gêner de manière significative la circulation dans les allées et/ou les stands alentours. Dans le cas où une telle gêne serait constatée par l'organisation, cette dernière se réserve le droit de disperser la file et ce sans aucun recours possible.

ARTICLE 5 - LIVRAISON

Aucun exposant ni prestataire ne sera autorisé à décharger ou entrer avant l'heure autorisée. Ils seront renvoyés car leur stationnement dérangera le bon déroulé de l'installation et l'accès des autres prestataires.

À l'exception des livreurs de marchandises uniquement.

Nous sommes en mesure de faciliter vos livraisons, en réceptionnant en l'absence de responsable du stand. En revanche il s'agit d'une faveur de notre part, nous déclinons toutes responsabilités quant au contenu de livraison et de sa qualité de réception.

Toute marchandise devra être montée par l'exposant depuis le parking si le déchargement se fait à ce niveau, les équipes de la Y/CON ne manipulent pas les marchandises. Pour se faire, utilisez les ascenseurs ou les escaliers menant au Hall 1.

Taille des ascenseurs :

Hauteur de la porte d'accès = 2 m

Largeur de la porte d'accès = 1.30 m / Largeur de la cage d'ascenseur = 1.50m

Profondeur de la cage d'ascenseur = 2.75 m

ARTICLE 6 - PUBLICITÉ

Les organisateurs se réservent le droit d'affichage sur tout le lieu de la convention (intérieur et extérieur). Pour toute promotion d'un autre événement via affiches ou imprimés, vous devez obligatoirement demander l'autorisation aux organisateurs avant le 1er mars 2026 et vous référez aux offres d'options communication et sponsoring. Le démarchage, le colportage, la publicité et autres formes de communication pendant le salon sont formellement interdits. Toute dérogation à cet article ne peut être faite qu'après autorisation écrite (lettre ou e-mail) de **la société MEV EVENT** ou paiement d'une option de communication et sponsoring. L'exposant renonce expressément à tout recours contre les organisateurs de la diffusion, pour les besoins du Festival, de son image, de celle de son stand, de son enseigne, de sa marque, de son personnel, de ses produits ou services.

ARTICLE 7 - CONTREFAÇON & IA GÉNÉRATIVE

En vertu des différents articles de loi protégeant la Propriété Intellectuelle, **la société MEV EVENT et l'Association EVENT YAOI se positionnent contre la vente de toute contrefaçon.**

La Y/CON a toujours soutenu et respecté le travail des artistes et des auteurs. **La société MEV EVENT et l'Association EVENT YAOI se positionnent donc contre l'utilisation de l'IA** dans la création et la production d'œuvres ; par conséquent la vente d'œuvres produites et/ou réalisées tout en en partie

avec l'IA est interdite sur le salon. Cela inclut les pré-ventes récupérables sur le salon.

Tout contrevenant à ces règles pourra se voir exclure de la convention.

ARTICLE 8 - RESPONSABILITÉ

La société MEV EVENT et l'Association EVENT YAOI déclinent toute responsabilité pour tout accident, perte, dégât, ou vol concernant les biens de l'exposant ou lui-même pendant toute la durée de l'événement (installation, période ouverte au public, désinstallation), ainsi que tout dommage qu'il causerait à un tiers. L'exposant doit être couvert par une responsabilité civile le couvrant lui et les autres membres du stand, ainsi que son matériel, pour toute la durée de l'événement (temps d'installation compris).

ARTICLE 9 - BRUIT ET NUISANCES SONORES

Il est interdit de diffuser de la musique sur le stand.

Si vous utilisez des appareils faisant du bruit, veuillez nous en informer avant l'événement sous peine d'être en infraction. De ce fait l'emplacement sera attribué en conséquence.

ARTICLE 10 - TABAGISME ET FUMIGÈNE

Il est interdit de fumer et vapoter à l'intérieur du site ainsi que d'utiliser des aérosols.

Il est aussi interdit de produire quelconque fumée à l'intérieur des bâtiments, en raison des installations anti-incendie. Les machines à brouillard, fumé et lasers sont interdits. Les nappes doivent être en matériaux certifiés ignifugés.

ARTICLE 11 - PROTECTION DES MINEURS

Le salon est interdit aux moins de 14 ans.

Nous vous rappelons qu'en raison des dispositions légales concernant la protection des mineurs, le contenu explicite, qu'il soit sexuel ou violent, doit être signalisé comme tel et ne doit pas être à la portée de consultation des mineurs. Il vous appartient de vous assurer que la personne qui achète ou qui consulte des éléments explicites soit bien en âge de le faire. Notez que nous n'exigeons pas de vous de produire ou vendre uniquement du contenu censuré, simplement de ne pas exposer les éléments pouvant heurter la sensibilité des plus jeunes à la vue de tous. Vous pouvez censurer ponctuellement le contenu explicite (post-it judicieusement placés, calque pour flouter etc.), ranger vos contenus explicites dans un classeur consultable sur demande etc.

La société MEV EVENT et l'Association Event Yaoi considèrent les tétons féminins et masculins sur le même plan : ils n'ont pas à être censurés.

ARTICLE 12 - INFRACTION

Toute infraction à ce règlement pourra entraîner la fermeture immédiate du stand et une action judiciaire.

ARTICLE 13 - LOI FRANÇAISE

La loi française s'appliquant en toutes circonstances, tout ce qui est susceptible de poursuite dans le cadre de la loi est interdit lors de l'événement.